



## LE SOL D'AIX DE LOUIS XV

*Exposé fait devant la SSN en 2000  
par Armand Rougerie*



Cette monnaie, ou plutôt ces 3 pièces, présentent une double particularité :

- elles ont été frappées dans le même atelier,
- elles ont été émises au bénéfice des Hôpitaux de Provence, Marseille en particulier.

Il a été dit également que ces monnaies étaient destinées à la Corse, ce qui est pure fantaisie, la décision de procéder à leur fabrication intervenant en 1765 alors que la Corse n'a été acquise qu'en 1768.

Il est à noter aussi, que cette série vient s'intercaler entre le type à la tête enfantine, émis de 1719 à 1726, sauf une frappe à Perpignan en 1734, et le type à la vieille tête, émis à partir de 1768.

Entre ces 2 dates, il n'y a plus de fabrication d'espèces en cuivre

C'est en 1765 que les procureurs du Pays obtiennent l'autorisation de procéder à une fabrication de monnaies de cuivre dont le bénéfice ira aux hôpitaux de Provence. Ils décident de réaliser la frappe dans l'atelier d'Aix, et le 30 décembre, le maître Cyprien Sabatier est autorisé à émettre 500 000 livres de sols, demi-sols et liards. Le 24 janvier 1766, les proportions de chaque espèce sont définies: 200.000 livres en sols, 150 000 livres en demi-sols et 150.000 livres en liards.

L'édit ordonnant la fabrication de 600.000 mares d'espèces de cuivre pur est promulgué en mars, et enregistré par la Cour des Monnaies de Paris le 8 avril et par celle de Lyon le 16 avril. Les cours sont respectivement de 12,6 et 3 deniers tournois.

En 1766 et 1767, 36 poinçons et 16 matrices sont payées au graveur Général Charles-Robert Höettiers, 50 livres le poinçon et 20 livres la matrice. Les premiers sols sont frappés en 1766, les demi-sols et les liards à partir de 1767 et la fabrication se poursuivra sans interruption jusqu'en 1773. La mauvaise qualité de celle-ci donnera lieu à des procès entre le maître de l'atelier et le fondeur Galopin chargé de la préparation du métal.

Le 10 février 1774, les gardes Pierre-Jacques Chantre et Jean-Pierre-Gabriel Vial envoient à Paris une boîte contenant 64 livres 6 deniers de sols, demi-sols et liards, représentant le solde de la fabrication de 1766 à 1773, dont le total s'élève à 627 115 livres 2 sols 9 deniers. Les 24 et 26 février, les hôpitaux reçoivent 97.782 livres I sol 3 deniers.

Quelles ont été les proportions respectives des trois émissions? Cela est assez délicat à déterminer, la fabrication ayant dépassé les 500.000 livres initialement prévues. Mais, en l'absence de textes, on peut penser qu'elles furent identiques à celles édictées le 24 janvier 1766, soit 40% pour les sols (environ 500.000.000 de pièces), 30% pour les demi-sols (environ 7.500.000 de pièces), et 30% pour les liards (environ 15.000.000 de pièces).

En fonction des espèces retrouvées, il semble que les années 1770 et 1771 soient les plus rares. Or, c'est précisément en 1768 que la Corse fut rattachée à la France. Certains ont pensé qu'à partir de cette date, la majeure partie de la production fut destinée à l'île, afin d'y remplacer les espèces de Pascal Paoli. Mais aucun texte ne vient officialiser ce fait, et il faut attendre un arrêt du 12 janvier 1782 pour que soit décidée la fabrication à Aix de 50.000 marcs d'espèces de cuivre destinées à la Corse. Il s'agit des sols, demi-sols et liards de Louis XVI.

Sources : Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Série VIII B (n°24 et 38) et Série C (n°85,1278,1,827,4041 et 4042), et d'après un article de Philippe GANNE.